



## **La Commission permanente du Cadre de vie de Culture Montréal se penche sur l'avenir des écoles montréalaises.**

La Commission Cadre de vie s'intéresse aux différentes façons d'aménager la ville en mettant l'accent sur leurs dimensions ou conséquences de nature culturelle.

Aménager la ville, c'est considérer l'importance de certains lieux déterminants qui se retrouvent au cœur de chaque quartier, comme de la métropole.

L'école est l'un de ces lieux. En effet, les écoles montréalaises ont souvent été construites au cœur du « village », à proximité de la rue principale et de plusieurs autres équipements, notamment les églises et les centres communautaires. Lieux de transmission de la culture par excellence, mais aussi lieux de vie et de cohésion sociale, l'ensemble des écoles, en tant que réseau infrastructurel et patrimonial, se doit d'être défini comme une composante essentielle du cadre de vie.

Or, ce réseau est dans un état d'extrême précarité actuellement. Il nous est apparu au fil des travaux de la Commission que la situation de l'école montréalaise est plutôt alarmante et qu'il est grand temps de réinventer sa place dans nos quartiers et nos milieux de vie. Le présent avis intitulé « Quel avenir pour nos écoles montréalaises? » reflète l'état actuel des discussions et des

préoccupations des membres de la Commission. Il dresse un portrait de la situation et insiste sur l'urgence d'agir pour remettre l'état du réseau scolaire au centre de nos priorités en tant que société.

Montréal, 4 avril 2018

**André Lavallée, conseiller stratégique en politiques urbaines**

**Dinu Bumbaru, directeur des politiques à Héritage Montréal et  
membre du C.A. de Culture Montréal**

**Coprésidents de la Commission Cadre de vie de Culture Montréal  
Commission Cadre de vie de Culture Montréal**

Avis

# Quel avenir pour les écoles montréalaises ?

## Le contexte

L'hiver dernier, le gouvernement du Québec a lancé le projet « Lab-école » dans le but de doter le Québec des « plus belles écoles du monde » en misant sur la qualité et la beauté des constructions et des aménagements (architecture) et les saines habitudes de vie (alimentation et activité physique). Il semblerait que le gouvernement envisagerait maintenant de créer un second chantier qui viserait plutôt la mise à niveau des écoles existantes, ce qui va de soi à notre avis dans un contexte de vétusté et de nécessité d'intervention dans la plupart des 4000 écoles de la province.

Le débat public a d'emblée remis en lumière la condition très précaire des écoles montréalaises.

À Montréal et plus particulièrement dans les quartiers centraux, la situation de l'école est plus que préoccupante; il y a urgence de développer de nouvelles propositions résolument urbaines et de les mettre en œuvre dans le cadre d'un chantier d'une envergure sans précédent.

La Commission permanente du cadre de vie de Culture Montréal s'est intéressée à cet enjeu depuis juin 2017. Les idées ont fusé de toutes parts. Il en est résulté le présent avis.

## **Notre vision**

L'avenir de l'école est un des enjeux qui va nous définir comme métropole.

Les membres de la Commission sont d'avis que l'école doit être considérée comme un élément central du développement de la ville et de ses quartiers. Elle constitue pour les enfants et de nombreux parents le premier jalon de la qualité de vie et du vivre ensemble.

Réinventer les écoles, c'est poser un geste fort et déterminant pour l'avenir de Montréal et la revitalisation de ses quartiers.

Dans la plupart des quartiers montréalais, l'école montréalaise a été construite au cœur du «village», à proximité de la rue principale et de plusieurs autres équipements, notamment les églises dont la vocation doit elle aussi être repensée dans un avenir proche.

Bien sûr, les écoles sont d'abord et avant tout un lieu d'apprentissage. Mais dans les faits, elles constituent également pour les familles un milieu d'appartenance et un carrefour de la vie communautaire. Dans de nombreux cas, elles abritent des centres de la petite enfance et des organismes communautaires.

Il va de soi que les écoles doivent être rénovées ou reconstruites en tenant compte des préoccupations énoncées ci-haut pour mieux répondre aux besoins de ses premiers usagers, enseignants et élèves.

Mais il y a beaucoup plus à faire. L'école se veut dans son essence même un des lieux par excellence de production et de transmission de la culture dans son sens le plus large.

Dans trop de quartiers, l'image que nous avons de l'école est un immeuble austère et vétuste, enfermé sur lui-même et entouré de cours asphaltées et de clôtures Frost.

De tels équipements devraient dorénavant être mis à profit au bénéfice de la population avoisinante à des fins communautaires et culturelles, notamment le soir, les fins de semaine et l'été, alors que les élèves sont en congé.

Il faut certainement questionner aussi la pratique qui consiste à refuser de mettre en commun nos équipements communautaires, sous prétexte qu'ils ne relèvent pas de la même administration.

Du même souffle, il faut impérativement repenser la «cour d'école», la concevoir comme une pièce clé dans le processus éducatif des élèves, l'ouvrir sur le quartier, la reverdir massivement.

De la même façon, les équipements municipaux souvent situés dans le voisinage immédiat (bibliothèques, parcs, piscines et jeux d'eau, gymnases) devraient être pleinement accessibles pour les activités scolaires.

Autre question extrêmement sensible pour laquelle des réponses doivent être trouvées : la rareté et le coût des terrains. Il y a certainement lieu d'envisager d'accueillir plusieurs fonctions sur un même site : l'école et les services de garde, mais aussi certains services publics, des organismes communautaires et même des unités d'habitation. Encore ici, les règles gouvernementales (zonage, responsabilité civile, etc.) constituent un frein à l'innovation, en décourageant la mixité des fonctions. L'occasion est bonne aussi pour repenser la mobilité dans le secteur et sécuriser les déplacements.

Se pose aussi la question du patrimoine bâti. Comment réconcilier la préservation des immeubles existants et la volonté de repenser complètement l'école et l'adapter aux nouveaux besoins ? Une vision d'ensemble s'impose.

Quelle doit être la contribution de l'architecture moderne? Quels témoins préserver? Il conviendrait sans doute aussi de prendre en compte le fait que de nombreuses écoles font partie d'un petit ensemble bâti, voire d'un véritable îlot institutionnel, dont les fonctions pourraient être beaucoup plus complémentaires.

Pour l'heure, les décisions sont prises à la pièce, souvent dans l'urgence ou en fonction de considérations subjectives, sans vision d'ensemble. Il faudrait dresser un inventaire qualitatif, en considérant l'avis des citoyens, mais aussi des experts, pour se doter de lignes directrices à l'échelle de la ville et par quartier. Comme le dénotait récemment le chroniqueur Antoine Robitaille, «une école peut être vieille et constituer un formidable lieu de transmission».

Globalement, on devrait envisager lors de la prochaine révision des plans d'urbanisme de conférer au réseau scolaire dans son ensemble le statut de composante essentielle du cadre de vie et de grande infrastructure patrimoniale et civique.

Les règles gouvernementales doivent nécessairement être revues. Elles ont actuellement pour effet que les propositions qui visent la mise en œuvre de solutions architecturales favorisant la réussite des élèves et le développement durable sont sacrifiées, même si elles occasionnent des dépassements somme toute plutôt modestes par rapport aux normes budgétaires en vigueur.

## L'urgence d'agir

À Montréal, la situation est alarmante. C'est encore plus vrai dans les quartiers qui, de surcroît, logent une population comptant parmi les plus défavorisées, mais aussi une bonne partie des enfants issus de l'immigration.

Les quartiers centraux de Montréal sont également particulièrement touchés. L'inventaire réalisé par la Commission scolaire de Montréal (CSDM) en 2012 a établi que seulement 10 des 224 bâtiments de son parc immobilier étaient en bon état. À contrario, 134 bâtiments étaient en état de vétusté préoccupante, 53 en état de vétusté très avancée et 27 en état de vétusté... beaucoup trop avancée. La CSDM se trouve également dans l'obligation de fermer son siège social contaminé aux moisissures et de financer la relocalisation en vendant une douzaine de ses bâtiments occupés de longue date par des organismes communautaires.

Il nous est aussi apparu qu'au rythme actuel, il faut compter pas moins de six ans pour rénover ou reconstruire une école de quartier condamnée pour cause d'insalubrité. C'est pour le moins consternant, d'autant que ce sont principalement les populations les plus en besoin qui sont les plus touchées et que les années scolaires sont déterminantes dans l'épanouissement des personnes.

En outre, plusieurs écoles montréalaises sont surpeuplées. À elle seule, la CSDM évalue ses besoins à l'équivalent d'au moins trois nouvelles écoles chaque année pour accueillir 1000 élèves de plus.

Entretemps, les espaces spécialisés habituellement réservés aux bibliothèques, aux ateliers, aux gymnases ou aux intervenants

spécialisés sont transformés en classe. Sans compter que lorsque ces écoles ont été construites, les services de garde et les services alimentaires n'existaient pas.

Ces mesures sont toutefois insuffisantes pour répondre à la demande. La CSDM compte actuellement 53 classes logées dans des bâtiments préfabriqués. Elle a publié en janvier un appel d'offres pour obtenir des unités modulaires pour créer l'équivalent de 100 nouvelles classes.

Encore là, la CSDM se voit aussi dans l'obligation de reprendre plusieurs édifices occupés par des organismes solidement établis dans leur milieu, tel que Jeunesse au Soleil.

Il faut d'emblée convenir que malgré les budgets déjà consentis et les annonces récentes du gouvernement, le rattrapage demeure immense. C'est bien trop peu en regard de la réalité à laquelle l'école est confrontée. L'avenir des écoles montréalaises se joue maintenant. Il faut agir maintenant et avec détermination.

### **Une vision commune et un plan d'action stratégique**

D'abord et avant tout, il y a lieu que l'éducation — comme le suggérait récemment l'éditorialiste en chef de La Presse, François Cardinal — se hausse concrètement au sommet des priorités de l'État. C'est aussi notre point de vue.

Cela semble vouloir être une priorité si l'on en juge par le discours tenu par le ministre Sébastien Proulx au cours des derniers mois. Nous irions même plus loin : que l'éducation demeure au sommet des priorités de l'État pour un avenir prévisible et que tous les partis représentés à l'Assemblée nationale en prennent l'engagement.

Il faut aussi que l'avenir des écoles montréalaises constitue une priorité stratégique pour la nouvelle administration montréalaise. Rien de moins.

On a beaucoup discuté au cours de la dernière campagne électorale municipale montréalaise des gestes à poser pour permettre à plus de familles de demeurer à Montréal. De nouvelles mesures au chapitre de l'habitation seront vraisemblablement déployées rapidement par la Ville. Le coût du logement constitue certainement le principal obstacle pour un grand nombre de familles dont le premier choix serait de s'établir en ville plutôt qu'en banlieue.

Mais d'autres facteurs influencent le choix des familles, et **l'école n'est certainement pas le moindre, bien au contraire!**

Ces dernières années, il a été question de la possibilité que la Ville récupère la gestion des bâtiments scolaires. Les commissions scolaires sont plutôt d'avis qu'il faut pousser beaucoup plus loin la collaboration, sans toutefois remettre en cause leurs compétences. Par ailleurs, si on en juge par son programme politique, la nouvelle administration municipale semble décidée à agir pour « reconnaître l'école de quartier comme une composante essentielle du milieu de vie ». Elle devra maintenant nous indiquer comment elle entend devenir un acteur majeur et déterminant dans ce dossier.

Dans tous les cas de figure, le débat sur l'avenir de l'école montréalaise ne peut pas seulement porter sur le partage des compétences ou les collaborations à la pièce.

Dans l'immédiat, la Ville de Montréal, les autres villes de l'agglomération et les commissions scolaires de l'île devraient sans autre délai convenir aux plus hauts niveaux d'une vision commune

et d'un cadre stratégique pour la définition des besoins et une véritable planification des actions qui s'imposent.

À défaut de quoi, la métropole pourrait se voir imposer d'en haut des solutions plus ou moins adaptées à ses réalités et dans un horizon qui n'est pas en phase avec l'urgence de la situation.

## **À propos de Culture Montréal**

Culture Montréal est un organisme à but non lucratif, indépendant et non partisan qui rassemble tout citoyen reconnaissant le rôle fondamental de la culture dans l'essor de la métropole. Culture Montréal est un lieu de réflexion, de concertation et d'intervention dont la mission est d'ancrer la culture au cœur du développement de Montréal. L'organisme est reconnu comme un conseil régional de la culture par le Ministère de la Culture et des Communications.

## **À propos de la Commission Cadre de vie**

Dans l'objectif de fonder l'action de Culture Montréal sur l'intelligence collective, quatre commissions permanentes ont été créées afin de réfléchir, d'émettre des avis et de proposer des projets structurants. La Commission Cadre de vie se préoccupe d'enjeux liés à l'urbanisme, à l'aménagement et au design, ainsi qu'à tout sujet connexe. La mission de la Commission est de documenter et promouvoir le rôle de la culture comme facteur, vecteur et catalyseur de développement urbain, tant à l'échelle des quartiers qu'aux échelles municipale et métropolitaine.

## **Les membres de la Commission Cadre de vie**

Coprésidents :

- Dinu Bumbaru, directeur des politiques à Héritage Montréal et membre du C.A. de Culture Montréal
- André Lavallée, conseiller stratégique en politiques urbaines.

Membres:

- Claude Beaulac, urbaniste
- Manon Blanchette, spécialiste en art contemporain et muséologie

- Denis Boucher, conseiller stratégique, Conseil du patrimoine culturel du Québec
- Elizabeth-Ann Doyle, cofondatrice et directrice générale et artistique de MU
- Isabelle Dumas, ancienne Chef de division, Division du patrimoine de la Ville de Montréal
- Jérôme Glad, cofondateur, développement et création, La Pépinière, Espaces collectifs
- Gabrielle Imarigeon, chargée de projets chez Convercité
- Philippe Lupien, architecte et architecte de paysage, Lupien + Matteau
- Sandra O'Connor, directrice générale du Monument-National
- Me Pierre Paquin, avocat
- Juan Torres, professeur agrégé et vice-doyen aux études supérieures à la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal
- Billy Walsh, directeur général de la Société de développement commercial de Wellington et membre du C.A. de Culture Montréal
- Mallory Wilson, cofondatrice d'Entremise

Membres d'office :

- Valérie Beaulieu, directrice générale de Culture Montréal
- Jean-Robert Choquet, vice-président de Culture Montréal